CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77793** **VALABLE JUSQU'AU** **02/11/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/2008

Raison sociale : GCM DEMOLITION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/03/2008

Capital : 10 000

ROUTE D'OBERMODERN
67330 BOUXWILLER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2008B00124

Siret : 502 834 997 00012

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 47016F

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1278658

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1278658

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 88 70 97 90 **Fax :** 03 88 70 95 55

Portable :

Responsabilité légale :
METZGER GEORGES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://gcm-tp.fr/gcm-demolition/

E-mail : nadia@gcmtp.fr

Effectif moyen : 47 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 11 467 247 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	47	04/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 09:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.